

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

France..... UN AN 8 fr.
Etranger (union postale)..... 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — Partie officielle : Exposition Coloniale. — Lettre de la Chambre de Commerce de Lyon aux Gouverneurs des Colonies de l'Afrique Occidentale. — L'Exposition du Cambodge. — Lettre de la Compagnie P.-L.-M. au Conseil supérieur. — Partie non officielle : Exposition historique lyonnaise. — L'Horticulture à l'Exposition. — Les Beaux-Arts à l'Exposition. — Notre Edition quotidienne. — La Musique à l'Exposition de Lyon. — Sous la Coupole. — Le Chemin de fer du Dahomey. — Le Service médical. — Lyon-Album. — Les Compagnies de transport à l'Exposition. — Le P.-L.-M. et l'Exposition. — Faïenceries de Sarreguemines et Digoin. — Plan de l'Exposition. — Petites nouvelles. — Lyon-Salon. — Bulletin financier.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE

Je viens de parcourir rapidement le superbe volume que forme la première année de ce journal et que M. Fournier a luxueusement fait éditer. C'est un magnifique album qui aura sa place dans toutes les bibliothèques lyonnaises et qui figurera non sans honneur à l'Exposition; il offre, dans une lecture rapide un intérêt saisissant. Dans ces pages écrites au jour le jour, dans la fièvre de l'action, on retrouve toutes les phases diverses par lesquelles l'œuvre a dû passer : les inquiétudes, les hésitations, les joies, tous les matériaux qui ont servi à construire un harmonieux édifice sont là disséminés, et l'on ne se rend vraiment compte des progrès accomplis que lorsqu'on se remémore ainsi le programme inflexible dont personne n'a dévié. Toute chose n'est peut-être pas arrivée à l'heure où il aurait été plus désirable de la voir arriver. Quelques-unes des solutions, comme celles des subventions de l'Etat auraient pu produire, ayant été réalisées plus tôt, plus d'effet utile. L'essentiel c'est que tout soit arrivé ou arrive. Un peu de retard ne sera pas un grand malheur. La philosophie indique au sage qu'on doit se contenter de ce que l'on a et que dans ce monde, il ne faut pas consumer son ardeur dans le regret stérile d'un mieux qui aurait pu être.

En relisant ces articles, ces entrefilets, ces chroniques d'hier, on a cette sensation heureuse qu'aucune des grandes questions soulevées n'est restée en suspens.

Le plan de la grande coupole, sur lequel chaque exposant, dans sa classe est inscrit par un n^o d'ordre a été terminé en tenant compte autant que possible des desiderata de chacun — et les installations reproduisant fidèlement ce plan sont commencées de toutes parts.

La question des logements a été traitée, sinon résolue. Elle l'est en général pour les grands concours, à l'époque où les lycées et les écoles sont libres et vacantes. Le recensement

des logements garnis se poursuit. Le moment venu, il se trouvera bien quelqu'un pour centraliser ce service et renseigner le voyageur. Le règlement de la manutention et de l'expédition a été arrêté d'un commun accord entre M. Claret et le Conseil supérieur. Il en est de même du règlement du Jury.

La nomination est laissée au maire qui choisit les jurés sur diverses listes de présentation. Les jurés étrangers lui seront proposés, au moins officieusement par leurs consuls respectifs. Les groupes du Comité d'organisation et de patronage, tant lyonnais que parisiens ou départementaux, proposeront les exposants. Les grandes personnalités du commerce général seront présentées par le Conseil supérieur, par les Chambres de commerce, par les Chambres syndicales.

Ainsi, tout reproche de favoritisme et de partialité disparaîtra — et le jury ainsi nommé en dernière analyse, sera au-dessus de toute critique.

Les questions de détail qui, si longtemps, ont occupé l'attention, celle des terrains des Domaines, celle de l'installation des bureaux de tabac, celle du raccordement P.-L.-M., celle de l'éclairage électrique de la Coupole et des Beaux-Arts, celle des égouts et des fontaines, celle des tramways intérieurs, celle de l'installation des Postes, Télégraphes et Téléphones, du gardiennage, de la douane, de l'octroi, des sapeurs-pompiers, des assurances, ont été résolues dans le sens le plus favorable à l'intérêt général. On reste confondu de l'activité que tous les services, celui de l'exploitation comme celui du Conseil supérieur, ont dû déployer, pendant ces derniers mois, pour que rien ne soit négligé et ne reste en souffrance, pour que tout ait été prévu, réglé, afin que chacun des rouages de l'énorme machine s'ajuste exactement.

Les diverses classes du Comité d'organisation ont, elles aussi, donné leur contingent de travail. Les réunions se succèdent à l'Hôtel de Ville. Le plan-type définitif des installations a été livré au Conseil supérieur le 26 mars. Déjà la plupart des classes s'étaient entendues sur leur organisation et on a reporté sur le plan leurs indications; la fin de cette semaine verra les dernières réunions des classes qui n'ont pas été convoquées. Toutes seront alors munies du

plan partiel qui les intéresse, relevé sur le plan-type — et elles n'auront plus qu'à marcher sur ces données précises.

Les présidents des groupes ont profité de ces réunions pour mettre les exposants en mesure de se prononcer sur la décoration qu'ils espèrent adopter pour leur classe; si toutes les classes ne sont pas aussi riches que la soierie et ne peuvent pas faire comme elle de somptueux salons, toutes, du moins, se sont piquées d'émulation pour que leur section soit aussi artistiquement décorée que possible. Chaque exposant s'est, dans ce but, imposé un nouveau sacrifice supplémentaire, chacun a payé sa quote-part et, moyennant cet effort, toutes craintes ont disparu de voir sous la grande coupole régner une uniformité sévère qui eût été désastreuse de tristesse.

**

Il commence déjà à en être de même dans l'intérieur du Parc, qu'un programme de fêtes charmantes va sans doute animer. Les attractions n'y manqueront pas. Peut-être trouvera-t-on même que quelques-unes ne sont pas tout à fait dans leur cadre; mais le Parc est si grand, qu'il sera facile à ceux qui le voudront de les oublier dans leur nid touffu de verdure. En tous cas, d'autres plaisirs les solliciteront.

M. Claret s'est efforcé d'avoir deux fois par jour un orchestre capable d'attirer et de retenir, soit dans la journée, soit dans la soirée surtout, le public délicat qui prendra un plaisir extrême à entendre, sous les ombrages du Parc lui donnant une intensité mystérieuse, et permettant toutes les chevauchées de l'imagination, une excellente musique excellemment interprétée. Il était donc tout indiqué qu'il devait s'entendre avec Luigini et l'orchestre du Grand-Théâtre. C'est ce qui a été fait. Luigini abandonne Bellecour. Tous les soirs son archet magique éveillera les échos endormis du vieux bois, et la surface paisible du grand lac les renverra dans un bruissement infiniment doux aux beaux palais coloniaux qui se mirent dans ses eaux calmes. L'orchestre jouera également deux fois par semaine, pendant le jour. On espère une musique militaire deux autres jours, et le dimanche sera réservé aux meilleures musiques civiles de Lyon ou de la région qui voudront se faire entendre et organiser un

festival, où l'on réunira les instruments et les chœurs.

Et pendant ce temps, des maîtres indiscutés donneront, dans le Palais des Arts Religieux, pour un public d'élite, sur les orgues et sur les harpes, des concerts de musique sacro-profane.

Un café-concert, plusieurs mêmes, seront aussi probablement installés. La curiosité quotidienne des visiteurs, leur désir toujours inquiet d'attractions nouvelles seront satisfaits. Il manque encore l'élaboration d'un programme général de fête qui corsera le menu quotidien. Ce programme, il nous paraît indispensable de l'établir, s'il est possible de déterminer à l'avance ce qu'on veut faire. En tout cas, il y a toute une partie du programme qui mérite d'être étudiée à l'avance, c'est celle qui aurait le lac pour principal théâtre. Il y a des choses ravissantes à formuler, à trouver, à réaliser. Le lac se prête aux plus capricieux projets, le jour sous un soleil radieux, le soir, plus beau encore, sous les multiples feux électriques, sous le jet puissant des phares, sous l'éclat des girandoles bigarrées. Les fêtes nautiques peuvent se suivre sans se ressembler et toutes offrir un égal attrait : tournoi nautique, kermesse sur l'eau, carrousel avec les barques illuminées traçant en lignes de feu de pittoresques arabesques, le champ est libre à toutes les imaginations. Cela ne coûterait pas grand chose de le cultiver dès maintenant : on serait sûr de la moisson.

PARTIE OFFICIELLE

EXPOSITION COLONIALE

Lettre de la Chambre de Commerce aux Gouverneurs des Colonies de l'Afrique Occidentale.

La Chambre de commerce de Lyon a adressé la lettre suivante aux Gouverneurs du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Soudan et du Congo.

Lyon, le 23 Mars 1894.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Nous avons eu l'honneur en son temps de vous faire part de l'Exposition internationale et coloniale qui est en préparation à Lyon et s'ouvrira sous peu. Cette grande manifestation de la valeur productive industrielle et commerciale de la France et de ses colonies prend une importance considérable; après avoir reçu de la ville de Lyon, du Département du Rhône et de notre Chambre de commerce les concours moraux et financiers les plus importants; l'Etat à son tour a voulu reconnaître solennellement l'Exposition lyonnaise et l'aider même de ses deniers en lui accordant des subventions très importantes.

Cette précieuse assistance du Gouvernement nous arrive, il est vrai, un peu tardivement et nous aurions voulu pouvoir organiser plus tôt la section des colonies de l'Afrique occidentale que notre Chambre de commerce, qui

organise et dirige toute l'exposition coloniale, s'est engagée vis-à-vis du Gouvernement à installer dans un pavillon spécial qui est en préparation. Mais nous ne pouvions entreprendre cette construction avant d'être assurés du concours de l'Etat.

Déjà les gouvernements de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine (Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge, Laos), ont préparé dans trois palais spéciaux que notre Chambre met à leur disposition leurs expositions officielles.

Mais il importait, outre les grandes représentations coloniales que je viens d'avoir l'honneur de vous signaler, que notre exposition pût attribuer une place distincte et importante à toutes ces colonies de l'Afrique occidentale dont votre Gouvernement fait partie, et qui, à juste titre, préoccupent aujourd'hui le public à un si haut degré. Leur réelle valeur productive, leur avenir qui maintenant se développe grand et certain, les espérances qu'elles font concevoir, les hauts faits militaires dont elles ont été le glorieux théâtre font de ces colonies (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Benin, Congo, Soudan) un point extraordinaire d'attraction.

Aussi, Monsieur le Gouverneur, notre Chambre vous demanderait (et sur ce point nous avons dû être devancés par les instructions cablées de M. le Ministre des Colonies) de vouloir bien, sans perdre un instant, réunir, pour en former votre Exposition officielle, les collections de toutes les productions de votre Gouvernement, tant du sol que des forêts, de l'industrie et de l'art indigène, afin que nous puissions le plus tôt possible les recevoir à Lyon et les disposer de la manière la plus avantageuse dans le pavillon de l'Afrique occidentale. Nous vous demanderions également de joindre aux produits de la colonie, des collections sous forme d'échantillons importants des objets manufacturés étrangers, importés dans votre colonie, en y joignant les renseignements sur les prix et conditions de vente. Nous désirons en effet que notre Exposition coloniale ait un double caractère et puisse également profiter à nos industriels français en leur permettant d'examiner s'il ne serait pas possible de se substituer à leurs concurrents étrangers dans les fournitures faites aux colonies, et ce, à des conditions encore meilleures pour les consommateurs. Les grandes expositions algérienne, tunisienne, indo-chinoise présentent d'ailleurs ce double aspect auquel nous tenons beaucoup.

Nous vous réserverons environ 100 mètres carrés de superficie et nous pourrions recevoir vos envois même jusqu'en juin, notre exposition coloniale ne devant s'inaugurer, avec une grande solennité, que le 27 mai. A ce moment, nous serions heureux, Monsieur le Gouverneur, si vous vouliez bien vous joindre à tous vos collègues de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine, ainsi qu'à M. le Ministre des Colonies, et rehausser encore notre fête coloniale par votre présence, si à cette époque vous aviez l'intention de venir en France.

Nous nous permettons, Monsieur le Gouverneur, de faire appel à tout votre patriotisme, à tout votre dévouement pour les intérêts de votre intéressant pays; l'Exposition coloniale

de Lyon aura une importance extrême, organisée dans une région de la France unique pour la consommation des produits coloniaux, préparée sous une forme sérieuse et raisonnée, pratique et commerciale, destinée à attirer une quantité de visiteurs, et, ce qui est un grand motif d'attraction, placée au milieu des ombrages séculaires du Parc de la Tête-d'Or, qui constitue un cadre hors ligne et d'une beauté remarquable.

Nous demeurons tout à votre disposition pour d'autres renseignements, mais nous vous prions encore, Monsieur le Gouverneur, de ne point tarder et de rassembler sans délai les productions de votre colonie et de nous les envoyer à Lyon. Vous pouvez adresser les envois à M. Ulysse Pila, notre Commissaire général, membre du Conseil supérieur des Colonies. -- Nous serions heureux de recevoir confirmation de vos bonnes dispositions dont au surplus nous ne pouvons douter et nous vous demanderions de vouloir bien faire insérer cette lettre dans la publication officielle de votre Colonie.

Veillez, etc.

Le Vice-Président de la Chambre de Commerce,

Signé : Marius Duc.

L'EXPOSITION DU CAMBODGE

On sait qu'une des salles du palais indo-chinois est réservée à l'exposition officielle du Cambodge.

Sur la proposition du résident supérieur de cet état que la France protège, M. le gouverneur général de l'Indo-Chine vient, par arrêté du 1^{er} février 1894, de désigner M. Marrot, ancien négociant à Pnom-Penh, en qualité de représentant à l'Exposition coloniale de Lyon.

Le dernier paquebot de l'Indo-Chine a déjà apporté la majeure partie des collections que le Cambodge disposera dans la salle qui lui est réservée. Ces collections très variées et très intéressantes sont mises en entrepôt à la douane en attendant qu'elles soient dirigées sur le palais indo-chinois qui n'est pas complètement terminé.

LETTRE

De la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée au Conseil Supérieur

La compagnie P.-L.-M. vient d'adresser au Conseil supérieur la lettre suivante pour l'informer des facilités qu'elle offrira aux voyageurs français et étrangers qui viendront visiter l'Exposition de Lyon.

Paris, le 24 mars 1894.

Direction de la Compagnie

En réponse à votre lettre du 27 février dernier, j'ai l'honneur de vous exposer ci-après les facilités que nous nous proposons d'accorder aux voyageurs français et étrangers qui se rendront à l'Exposition universelle de Lyon :

1^o Pour les voyageurs en provenance de notre réseau, nous porterons en double la validité des billets d'aller et retour ordinaires, qui seront délivrés dans toutes nos gares pour Lyon pendant l'Exposition;

La validité de ces billets sera ainsi de :

4 jours pour un parcours de 200 kilomètres		
6 — — —	—	201 à 300 kil.
8 — — —	—	301 à 400 kil.
10 — — —	—	401 à 500 kil.
12 — — —	—	501 à 600 kil.

2° Pour les voyageurs en provenance de l'Italie.

Nous sommes en pourparlers avec les chemins italiens pour faire délivrer :

1° Des billets d'aller et retour, valables quinze jours, de Turin, Milan et Gênes à Lyon ;

2° Des billets d'aller et retour, valables vingt jours, de Naples, Rome, Florence, Bologne et Venise à Lyon ;

3° Pour les visiteurs en provenance de la Suisse, nous allons nous concerter avec les chemins de fer suisses pour faire émettre des billets d'aller et retour, valables vingt jours, au départ de certaines gares suisses pour Lyon ;

4° Pour les visiteurs en provenance de l'Angleterre, il existe des billets d'aller et retour de Londres à Lyon, valables pendant quarante-cinq jours, qui donneront toute satisfaction à ces voyageurs.

En ce qui concerne les visiteurs en provenance des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Orléans et de l'Ouest, ainsi que de la Belgique et la Hollande, la question va être examinée par les compagnies, et je vous ferai part, aussitôt que possible, des mesures qui seront prises.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le directeur de la compagnie,
G. NOBLEMAIRE.



PARTIE NON OFFICIELLE

Exposition Historique Lyonnaise

Ce ne sera pas un des moindres attraits de l'Exposition universelle, que la section organisée par l'administration des musées et présentant tout un ensemble d'objets relatifs à l'histoire de Lyon.

Ainsi qu'on le sait, un bâtiment spécial, suivant dans le sens de sa longueur l'allée des peupliers, est affecté aux expositions des divers services municipaux et de la ville de Paris.

Trois perrons donnent accès dans cette grande galerie ; le plus important, celui du milieu, conduit au salon d'honneur. L'aile de droite contiendra les services de la voirie, des écoles primaires et des écoles professionnelles ; l'aile de gauche, la plus rapprochée de l'entrée du parc, renfermera l'architecture, les écoles d'art, l'exposition historique lyonnaise et celle de la ville de Paris.

C'est en traversant cette dernière salle qu'on pénétrera dans les trois salles réservées aux documents lyonnais, occupant ensemble une superficie d'environ 340 mètres carrés. La division est naturellement indiquée : période antérieure à la Révolution, période révolutionnaire, période comprise entre le premier empire et la révolution de 1848.

La première des salles dans l'ordre historique sera magnifiquement pavoisée au moyen

des pennons des anciens quartiers, reconstitués pour la circonstance, d'après la description que nous en possédons. Les pennons étaient au nombre de vingt-huit, au moment de la Révolution ; mais ils avaient été au nombre de trente-six, et l'administration a recherché la composition des pennons supprimés.

Des écussons aux armes des prévôts des marchands, compléteront la partie décorative de cette section.

Puis viendront les spécimens des sceaux des archevêques, du consulat et des corporations ; des jetons consulaires et des jetons de métiers ; des marques d'imprimeurs. Ce département ne serait pas complet, si l'on n'y joignait quelques exemplaires de ces belles éditions qui avaient porté au plus haut point la renommée de l'imprimerie lyonnaise, au xv^e siècle.

Des plans et vues de tout genre couvriront les murs, depuis l'essai de reconstitution de Lyon antique par Chenavard et le plan dressé par M. Allmer, jusqu'aux nombreuses vues du pont Morand, achevé en 1774.

Musées, archives et bibliothèques sont mis à contribution, et plusieurs particuliers ont bien voulu s'associer à cette patriotique manifestation, en prêtant certains objets de leurs collections. Il y aura de bien curieuses pièces se rattachant à la vie sociale de nos pères, comme des almanachs et des actes de mariage illustrés, des diplômes de métiers, le coffre de la communauté des fabricants d'étoffes d'or et de soie, au millésime de 1679, un des troncs qui servaient aux quêtes de l'Aumône générale.

Si le temps et les crédits l'avaient permis, il y aurait eu d'intéressantes reconstitutions à faire : par exemple, des personnages portant le costume des anciens échevins, figurant les arquebusiers, la milice bourgeoise, etc.

A défaut, nous aurons au moins une pièce presque unique : un portrait authentique de Gaspard Charrier, prévôt en 1675, peint par Blanchet, le décorateur de l'hôtel de ville. C'est chose rare, un portrait d'échevin lyonnais. Ceux qui ornaient l'hôtel de ville furent lacérés et brûlés, le 9 septembre 1791, et il ne s'en trouve guère dans les familles, où l'amour-propre des descendants s'évertue à cacher une généalogie qui les rattache à un ancien drapier ou à un ancien épicier.

Nous avons eu, à l'occasion du centenaire, un avant-goût de l'exposition de la période révolutionnaire : beaucoup de portraits et de bustes, des estampes, des décorations, y compris celle des membres du tribunal révolutionnaire, des armes, des faïences et des jeux de cartes patriotiques, des affiches, des proclamations, des documents de toute espèce.

Il y aura peu de chose à changer à cette énumération.

Mais un élément nouveau rehaussera l'attrait de cette salle : ce sont les drapeaux des vingt-huit bataillons de la garde nationale, rétablis avec leurs multiples combinaisons des trois couleurs. A l'origine, les trois couleurs se disposaient au gré de chaque régiment ou bataillon. Il en résultait une variété qu'on peut regretter, sinon pour les corps militaires, mais pour les autres emplois du drapeau. Nos trophées, un jour de fête, sont d'une monotonie navrante.

L'histoire contemporaine n'est pas moins riche en documents. Les vues et plans sont nombreux, et quelques-uns offrent un intérêt tout spécial : ainsi, un plan indiquant les positions respectives de l'armée et des insurgés pendant les journées d'avril 1834.

Toute une série de boutons d'uniforme et de plaques de schakos de la garde nationale ; une collection complète des divers types de médailles, en usage dans les compagnies de crocheteurs ; des décorations maçonniques ; des jetons et des sceaux ; les décorations de Napoléon I^{er}, données à la ville de Lyon, et les clefs historiques qu'on présentait aux souverains, pour leur entrée.

Trois grands portraits en pied de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, formeront de beaux centres de panneaux. Le portrait officiel n'empêchera nullement la caricature de trouver place, et l'on verra, entre autres, une jolie petite charge en plâtre, représentant Louis XVIII, gros et court, engoncé dans son uniforme et les jambes taillées en pieds d'éléphant.

Un curieux bonnet de 1848 est orné dans chacun de ses huit pans du portrait d'une des célébrités du moment : Causidière, Boichot, etc., etc.

Mais un morceau qui ne manquera pas d'être particulièrement goûté, c'est une scène où, dans un décor typique, s'aligneront les poupées originales du théâtre de Guignol, les mêmes qui ont servi aux créateurs du genre, et dont quelques-unes ont vu la fin du siècle dernier.

Qu'on n'aille point taxer cette évocation de puérile ! Guignol est une des plus puissantes créations du génie populaire. Il est l'expression d'une époque et l'incarnation fidèle de l'esprit d'une race. Son répertoire, s'il survit, en dira plus sur la condition sociale du Lyonnais et ses aspirations pendant les cinquante premières années de ce siècle, que la plus volumineuse bibliothèque.

Tels sont, sommairement indiqués, les principaux éléments de cette exposition historique qui retiendra vivement l'attention des visiteurs et que l'administration municipale, une fois closes les solennités du parc de la Tête-d'Or, doit avoir à cœur de ne point reléguer dans les combles du Palais des Arts.

Il existe tant de vieilles et belles constructions, dans les anciens quartiers de Lyon, où un musée permanent pourrait être facilement installé. Qu'on y songe en haut lieu !

P.-A. BLETON.

L'HORTICULTURE

A L'EXPOSITION

Notre splendide parc de la Tête-d'Or est bien changé, et l'étranger, qui ne l'aurait pas vu depuis un an, hésiterait certes à le reconnaître.

C'est bien toujours ce merveilleux lac que termine tout là-bas ce coquet chalet suisse ; c'est bien toujours ce pittoresque coteau de la Croix-Rousse qui termine ces ombrages si recherchés des promeneurs, et plantés avec tant d'art par le paysagiste créateur de cet Eden ;

mais ces ombrages se sont animés, les minarets de l'exposition coloniale dépassent les flèches élancées des peupliers et des wellingtonias; le palais de l'Algérie, le palais de la Tunisie, le palais de la Cochinchine se mirent dans les eaux claires du lac pendant que sur l'autre bord l'énorme coupole du palais principal écrase de sa masse imposante tout ce qui l'environne.

En ce qui concerne l'horticulture, particulièrement depuis deux mois, les 40,000 mètres qui lui ont été attribués sont répartis. Les lots ont dû être beaucoup plus rapprochés qu'ils ne devaient l'être normalement, et les demandes qu'on ne sollicite plus arrivent toujours.

Pour donner une idée de l'embarras dans lequel le comité se trouve par suite de cette abondance de lots qu'il s'agissait cependant de loger, je citerai ce fait caractéristique, que l'on oblige les exposants de rosiers à les planter à raison de sept au mètre carré, tiges ou nains.

Puisque je parle rosiers, je dévoilerai que les demandes inscrites font connaître qu'il en sera planté dix mille. Quel merveilleux coup d'œil cela nous promet pour le mois de juin!

La réputation de Lyon, dans la culture des rosiers, est trop bien établie pour que l'on s'étonne un seul instant d'une pareille affluence. Il devrait en être de même pour la culture de l'œillet.

L'œillet est bien une plante lyonnaise, puisque le premier œillet remontant est né à Lyon et que nous possédons plusieurs spécialiste qui en produisent chaque année un nombre considérable. Mais il paraît qu'il existe aussi un autre pays où cette culture est très estimée, car des horticulteurs autrichiens viendront affronter la lutte avec des collections que l'on dit fort belles; j'en suis, pour ma part, enchanté, ce sera, pour les uns et les autres, un excellent stimulant.

Les plantes de serres seront aussi convenablement représentées; sept horticulteurs vont se disputer la palme dans les sept serres — dont quelques-unes de grandes dimensions — qui seront groupées dans un carré réservé à cet effet.

Il en sera de même pour la pépinière, qui couvrira plusieurs milliers de mètres.

La récapitulation des plans de jardins n'est pas encore faite, mais il est déjà certain que plus de 100 mètres de murs en seront couverts.

Je ne veux pas faire ici un exposé complet de cette exposition, mais on peut être convaincu qu'elle sera vraiment intéressante; toutes les parties de l'horticulture y seront brillamment représentées, et les amateurs, en quelque genre que ce soit, y pourront passer d'agréables moments.

Je termine en rappelant aux intéressés que le 1^{er} mai s'ouvre un concours temporaire de sept jours; ceux qui doivent y prendre part doivent se hâter de faire leur demande. Il en est de même pour le concours de chauffage, auquel les organisateurs veulent donner une importance spéciale. Ce concours aura lieu aussi le 1^{er} mai; j'engage les constructeurs de tous pays à y envoyer leurs appareils, car Lyon est une ville où d'excellentes affaires peuvent être traitées, et ce concours aura certainement un grand retentissement.

Ant. RIVOIRE.

LES BEAUX-ARTS

A L'EXPOSITION

Nous avons précédemment parlé des proportions véritablement monumentales données au Pavillon des Beaux-Arts.

Jamais Lyon n'aura vu un palais mieux aménagé pour le but auquel il est destiné.

Dix salons, décorés de tentures aux tons éclatants, pourront recevoir des milliers de tableaux. Ces salons vastes, admirablement éclairés, couverts de velums qui tamisent la lumière, s'allongent à droite et à gauche de l'entrée principale et aboutissent à deux salons plus grands, formant pavillons sur les côtés.

Alors que les exposants n'ont pas encore envoyé leurs produits dans les autres sections, parce qu'il faut que les vitrines soient convenablement décorées pour les recevoir — ce qui ne saurait tarder — aux Beaux-Arts, les envois affluent de toutes parts. Le secrétariat ouvert dans le vaste palais, reçoit chaque jour des caisses contenant les toiles de nos maîtres les plus en renom; c'est ainsi que Paris a annoncé à cette heure plus de quinze cents tableaux. Les caisses s'empilent dans les halls qui leur sont réservés, et bientôt la commission sera appelée à classer et à exposer les magnifiques envois des artistes dont certaines toiles ne mesurent pas moins de trente mètres.

En attendant que les emplacements soient prêts et désignés, les tableaux qui arrivent s'empilent, s'appuient les uns sur les autres en se tournant le dos et en le tournant aussi tout naturellement au public; ils échappent ainsi à l'admiration préventive.

Comme nous l'avons dit, la plupart des artistes français qui avaient exposé à Chicago enverront leurs toiles à notre prochaine Exposition lyonnaise. Cependant on n'était pas sans inquiétude sur le sort des œuvres envoyées en Amérique, qui viennent seulement d'arriver à Paris après des retards inexplicables. Une dépêche nous apprend en effet que le contenu de cinq wagons renfermant les caisses de tableaux retour de Chicago, a été déchargé hier matin au Palais de l'Industrie.

Ceux de ces tableaux qui sont destinés à l'Exposition de Lyon vont être immédiatement expédiés à destination par les soins de la Société des artistes français.

Nous avons déjà indiqué les noms des principaux artistes qui ont tenu à se faire représenter à Lyon par d'importants envois. Signalons encore un tableau de M. Fournier, représentant les gloires lyonnaises; c'est, paraît-il, une toile immense, ce qui fait dire au *Petit Journal* que M. Fournier détient cette fois le record du tableau gigantesque.

Ce que contiendra le Palais des Beaux-Arts, nous ne saurions le dire aujourd'hui; on ne le saura exactement que lorsque l'installation sera finie; d'ici-là nous ne pourrions signaler au passage que des œuvres reçues d'office, parce qu'elles appartiennent à des peintres ou sculpteurs hors concours.

Il se produira certainement à la dernière heure — comme cela s'est vu, du reste, à l'Exposition de 1889 — de la part d'artistes étrangers, des demandes d'admission auxquelles il

sera difficile de ne pas répondre favorablement nos artistes français étant eux-mêmes intéressés à ce que la section « internationale » compte de nombreux adhérents.

En finissant, nous ne saurions trop féliciter M. Claret du soin tout particulier qu'il a apporté à l'exécution du Palais des Beaux-Arts. Félicitons également M. Favre, président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts, à qui revient, avec le Concessionnaire général, l'honneur d'avoir si bien conduit cette grande entreprise.

NOTRE ÉDITION QUOTIDIENNE

Dans un mois, le 29 avril, Lyon sera en fête: à toutes les fenêtres flotteront nos couleurs nationales pour saluer les représentants du gouvernement qui viendront ouvrir officiellement l'Exposition; les visiteurs, les étrangers afflueront au parc de la Tête-d'Or; ils se presseront pour admirer dans ce cadre féérique, les merveilles de notre commerce et de notre industrie et les airs de fête résonneront de toutes parts:

L'Exposition de Lyon sera ouverte.

Le *Bulletin Officiel*, fondé depuis le 15 février 1893, a, pendant toute cette longue période de travaux préparatoires, soutenu cette belle et intéressante cause de notre Exposition lyonnaise: il n'a reculé devant aucun sacrifice pour acclimater cette idée dans les esprits lyonnais: il a, pendant cette première phase de tâtonnements forcés, de formalités longues et qui auraient pu lasser de moins courageux que M. Claret, il a toujours vaillamment, le premier — et pendant longtemps nous pouvons dire le seul — combattu pour cette belle cause: la prospérité de notre cité accrue, grandie par une Exposition digne de son commerce, digne de son industrie, digne de ses habitants.

Dans un mois, le succès va couronner cette œuvre colossale.

Il reste encore au *Bulletin Officiel* une tâche à remplir: il faut tenir nos lecteurs au courant de l'histoire même de notre Exposition: un journal hebdomadaire ne peut fournir suffisamment de renseignements à ses lecteurs avides de connaître au jour le jour les faits de l'Exposition.

Notre journal, qui est l'organe officiel du Conseil supérieur et de la Direction générale, servira de trait d'union entre l'administration de l'Exposition et les Exposants: il eut été, en effet, difficile à celle-là de communiquer chaque jour à tous les journaux les documents officiels, et à ceux-ci de se tenir au courant par la lecture des organes politiques des décisions prises par le Conseil supérieur et le Directeur général. Nous avons donc ainsi un but bien déterminé et de toute première utilité: fournir aux Exposants le moyen de se renseigner sûrement et rapidement, et éviter à l'Administration une perte de temps toujours préjudiciable dans une aussi grande entreprise.

De plus, le lecteur veut, par ce temps de reportage à outrance, être parfaitement et rapidement informé; or, dans la période de vie de l'Exposition, un journal quotidien peut seul répondre

aux exigences bien naturelles de ses lecteurs.

Pour toutes ces raisons, nous ne reculerons pas devant ce nouveau et très grand sacrifice : nous publierons une édition quotidienne.

Le *Bulletin officiel* quotidien aura quatre pages de texte et se vendra 10 centimes ; les abonnements coûteront 3 francs pour un mois, 8 francs pour trois mois, 15 francs pour six mois.

Notre journal hebdomadaire continuera à paraître, comme par le passé : nous faisons éditer de très nombreuses et de très belles gravures qui illustreront l'édition hebdomadaire à laquelle, d'ailleurs, rien ne sera changé.

LA MUSIQUE

A L'EXPOSITION DE LYON

MM. Schott frères, éditeurs à Bruxelles, viennent d'organiser à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition d'Anvers, en mai 1894, et sous le haut patronage du gouvernement, un concours pour la composition d'une *Marche solennelle* pour orchestre.

Un prix de 500 francs sera offert par le gouvernement à l'ouvrage primé. — Le jury chargé de l'examen des manuscrits sera désigné par M. le ministre des beaux-arts. L'édition de la marche se fera par les soins de la maison Schott, qui se charge de l'exécution publique à Anvers, le jour de l'ouverture de l'Exposition.

D'autre part, la Commission musicale de l'Exposition vient de confier à la *Société de musique* d'Anvers l'organisation et l'exécution de la cantate inaugurale ainsi que de quatre grands concerts nationaux.

La direction de la *Société de Musique* ne voulant, en aucune façon, monopoliser cette organisation, s'est adressée aux différentes sociétés musicales de la ville, qui chacune ont nommé des délégués.

A Lyon, où se rencontrent tant d'éléments artistiques, ne serait-il pas possible de suivre l'exemple de premier ordre donné par Anvers et de préparer, soit par voie de concours ou autrement, une *Marche* et un *Chant inaugural* pour l'Exposition du Parc de la Tête-d'Or ?

Allons, messieurs les musiciens, à vos croches, à vos soupirs et à vos points d'orgue !

SOUS LA COUPOLE

Rien ne sera curieux comme la vue de l'immense coupole, prise de la galerie supérieure. Il nous a été donné de nous y promener hier, en escaladant les escaliers en colimaçon qui y donnent accès. Avouons que la montée est dure, pas de rampe — elle n'est pas encore posée, mais c'est l'affaire d'un jour — et avec ça une hauteur telle que bien des intrépides y prendraient le vertige. Mais, quand on arrive au balcon, le spectacle est tellement intéressant qu'il fait vite oublier les fatigues de l'ascension ;

sans compter que pour les gens pressés et oppressés, des ascenseurs escaladeront bientôt les rampes sans crainte de la fatigue ni du vertige.

Vu de cette hauteur, l'immense vaisseau présente un aspect des plus imposants, et le tracé rouge qui représente sur le plancher la division des sections et des vitrines permet de juger déjà de l'inextricable labyrinthe que figurera la coupole.

Toutes ces allées divergeant de la colonne centrale pour s'étendre comme une immense étoile jusqu'à la galerie extérieure formeront le dédale le plus curieux qui se puisse imaginer et nous voyons d'ici l'embarras d'un tas de braves gens se donnant rendez-vous *sous la coupole*. Si jamais ils s'y retrouvent, ils auront une fière chance.

Car, il ne faut pas se dissimuler que chaque section formera, à elle seule, une véritable cité avec ses rues, ses coins et recoins où on s'égarera sans espoir de se rencontrer. Comment aller, par exemple, de la carrosserie aux liqueurs et spiritueux, de la monographie de la soie aux faïences de Sarreguemines, sans errer pendant des heures et des heures autour des îlots de vitrines et sans s'y perdre vingt fois ?

Au milieu de la cohue pressée qui va s'entasser sous le dôme, on se croiera souvent sans se voir et ce ne sera pas un des côtés les moins pittoresques de l'Exposition.

Avis donc à nos lecteurs, ne vous donnez jamais rendez-vous sous la coupole sans bien préciser la section, voire même la vitrine, vous ne vous y retrouverez jamais. Or, c'est un peu l'habitude de la province de se figurer qu'on est connu partout et que l'Exposition n'est qu'un coin un peu agrandi du village. On juge la stupéfaction de ces braves gens quand ils tomberont au milieu de cette fourmilière ; que de quiproquos amusants, que de poursuites comiques.

C'est de la ligne sur la planche pour les chroniqueurs aux abois.

LE CHEMIN DE FER

DU DAHOMEY

C'est derrière le Palais de l'Indo-Chine, dans le voisinage immédiat de l'Exposition ethnographique de la côte occidentale d'Afrique, que se trouvera installé le *Chemin de fer du Dahomey*.

Singulier chemin de fer que celui-là, où les wagons seront remplacés par des animaux !

Ces animaux — en bois de tilleul sculpté — de dimensions énormes et de la couleur qui leur est particulière, sont au nombre de cinq : un lion — une girafe — un chameau — un rhinocéros — un éléphant.

Voici — à titre de curiosité — la hauteur et la longueur de ces quadrupèdes géants :

Le lion a 2 mètres de hauteur sur 3 m. 50 de longueur. — La girafe 4 m. 50 sur 2 mètres. — Le chameau 2 m. 50 sur 3 m. 80. — Le rhinocéros 4 m. sur 2 mètres. — L'éléphant 3 m. 80 sur 2 m. 50.

Le poids de chacun d'eux varie de 1,000 à 1,200 kilogrammes.

Construits dans l'usine de modelage méca-

nique de M. J.-B. Mouton fils, 272, rue Paul-Bert, ces animaux sont d'un dessin irréprochable.

Bien que d'une taille plus élevée que celle de leurs congénères d'Afrique — comme on peut en juger par les mesures que nous en donnons — ils sont reproduits avec une fidélité de formes, de détails, de proportions qui fait le plus grand honneur aux ouvriers modeleurs et sculpteurs sur bois auxquels leur exécution a été confiée, aussi bien qu'à celui qui les a dirigés.

Chaque animal sera fixé sur un chariot rectangulaire ; les cinq chariots réunis et actionnés par l'électricité, tourneront dans un cercle de trente mètres de diamètre.

Les voyageurs seront commodément assis sur les plates-formes, les enfants occuperont, de préférence, la partie supérieure des animaux transformée en corbeilles ; la girafe n'aura pas moins de trois selles à offrir aux amateurs, l'éléphant sera porteur d'un palanquin aménagé de superbes draperies et protégé par un vaste parasol.

Chaque train pourra emmener cent cinquante personnes.

Le voyage s'accomplira au bruit d'un orchestre dont les airs sont naturellement appropriés à la circonstance, dussent nos oreilles françaises en souffrir quelque peu.

Il est certain qu'avec du Wagner, l'illusion ne serait pas complète.

L'emplacement occupé par ce chemin de fer absolument exotique, et d'un genre tout à fait original et nouveau, offrira, en même temps, l'aspect d'une vaste kermesse avec bars, tirs, etc., etc., et l'on peut être sûr que ce coin là ne sera ni le moins animé, ni le moins bruyant de l'Exposition.

Le chemin de fer du Dahomey est appelé, ce nous semble, à révolutionner — de fond en comble — l'industrie, jusqu'ici si florissante, des *carrousels*.

Adieu les antiques chevaux de bois, et les vélocipèdes à vapeur ; place au *train des animaux* !

LE SERVICE MÉDICAL

On va bientôt construire un édifice spécial dans lequel seront concentrés les différents services médicaux qu'on a dû organiser en présence de la grande affluence de visiteurs. On devine de quelle importance est cette organisation et quels nombreux services elle est appelée à rendre.

L'organisation du service médical est, du reste, l'œuvre d'un de nos plus éminents praticiens.

Ce service sera assuré par 30 docteurs ou étudiants de 3^e ou 4^e année, capables de faire un premier pansement, après lequel les malades seront dirigés sur l'Hôtel-Dieu. La journée sera divisée en trois séances : 1^o de 8 h. du matin à 1 h. ; 2^o de 1 h. du soir à 6 h. ; 3^o de 8 h. du soir à 11 h.

Les médicaments seront fournis par M. Prudon, pharmacien, rue de la République, 3.

Lyon-Album

Sous peu paraîtra un ravissant album consacré aux vues de Lyon et de l'Exposition, d'après les dessins de A. KARL le dessinateur bien connu, l'auteur de la collection de France-Album, dont le succès s'affirme de plus en plus à chaque édition nouvelle.

Lyon-Album sera en vente chez les libraires, dans les kiosques, et chez l'éditeur : Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, au prix de 0 fr. 50 centimes broché et 1 fr. 25 richement cartonné.

Lyon-Album comprendra 32 pages de gravures donnant environ 70 à 80 vues différentes : monuments et vues de Lyon : monuments et vues de l'Exposition.

Ce sera un charmant et très artistique souvenir de l'Exposition de Lyon que tous les visiteurs voudront conserver.

LES COMPAGNIES DE TRANSPORT ET L'EXPOSITION

Le Conseil supérieur, pour faciliter la venue à l'Exposition des visiteurs italiens, avait, d'accord avec la Chambre de commerce française de Rome, entrepris des démarches pour obtenir des Compagnies françaises et italiennes des réductions de tarifs.

Ces démarches viennent d'être couronnées de succès ; la Chambre de commerce française de Rome, par lettre en date du 20 mars, vient en effet d'annoncer au Conseil supérieur qu'une entente a été établie entre les chemins de fer français et la direction générale italienne des chemins de fer méridionaux.

En vertu de cet accord, outre les billets circulaires qui existent déjà, il a été créé des billets aller et retour ayant une durée de 20 jours, avec une réduction de prix de 25 %, entre les stations de Florence, Rome et Naples pour Lyon, par Bologne et Pise, ainsi que de Venise et Bologne par la voie de Modane.

**

Le président de la Chambre de commerce française de Milan, l'honorable M. Gondrand, a fait des démarches auprès des administrations des Compagnies de chemins de fer d'Italie, afin d'obtenir une augmentation des facilités commerciales entre Milan et Lyon et vice versa. Les facilités et accélérations porteront sur les trains partant de Lyon à 9 h. 15 du soir, et de Milan à 10 h. 10 du matin et à 6 h. 10 du soir.

De plus, M. Gondrand a demandé que la durée des billets d'aller et retour fût portée de huit à quinze jours.

Les Compagnies italiennes ont souscrit à ces différentes demandes ; elles ont, en outre, accordé une réduction de 50 % sur le transport des marchandises et des exposants, ainsi que des représentants et des ouvriers de ceux-ci.

Il faut espérer que les Compagnies françaises ne seront pas en retard sur les Compagnies italiennes et voudront bien, comme elles, consen-

tir à des faveurs dont bénéficierait le commerce général du pays.

Par la lettre que nous publions en tête du *Bulletin*, lettre adressée au Conseil supérieur de l'Exposition, la Compagnie P.-L.-M. donne un exemple qui sera certainement suivi par les autres Compagnies du réseau français.

**

Enfin comme complément à ces communications, nous trouvons dans les *Tablettes Françaises* qui se publient à Bruxelles, une lettre officielle adressée par la Chambre de commerce française au ministre des travaux publics et signalant à sa bienveillante attention l'importance de notre œuvre. Voici cette communication :

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

Bruxelles, le 12 mars 1893.

A Monsieur le Ministre des chemins de fer,
postes et télégraphes.

Bruxelles,

MONSIEUR LE MINISTRE,

Une Exposition universelle internationale et coloniale, autorisée par décret du 22 décembre 1892, de M. le Président de la République Française, sera ouverte à Lyon le 29 avril prochain.

Elle ne manquera pas, nous en avons le ferme espoir, d'attirer, dans notre seconde ville de France, une affluence extraordinaire d'étrangers, surtout à l'époque des grandes vacances annuelles.

En vue d'en faciliter la visite à la clientèle voyageuse des mois d'été, les grandes compagnies françaises, sur la demande formulée par le Conseil supérieur de l'Exposition, ont consenti à instituer des voyages circulaires ou à tarif réduit.

Confiants dans les sentiments de haute sympathie dont nous vous savons animé pour notre pays, nous venons, au nom du Conseil supérieur de l'Exposition de notre capitale industrielle, vous exprimer le désir de voir votre Administration établir, à l'exemple de nos compagnies françaises, un tarif réduit en faveur de vos nationaux qui se proposent, soit d'aller à Lyon directement, soit de s'y arrêter en allant visiter l'Italie et la Suisse.

Nous aimons à croire, Monsieur le Ministre, que vous daignerez réserver un favorable accueil à notre requête, et témoigner ainsi de votre sollicitude pour notre œuvre nationale.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, avec nos remerciements anticipés, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Secrétaire,
E. CHABRAND.

Le Président,
CH. ROLLAND.

LE P.-L.-M. ET L'EXPOSITION

La raccordement de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée à l'Exposition de Lyon sera bientôt terminé. Le raccord se fait avec la ligne de Genève, derrière la brasserie du Parc.

La nouvelle voie traverse par deux courbes la partie réservée du Parc et vient aboutir à la palissade de l'Exposition, derrière l'emplacement destiné à l'agriculture. Elle est à peu près achevée jusque-là ; de nombreuses équipes d'ouvriers sont occupées sur tout le parcours à placer les traverses et à fixer les rails.

Il reste environ deux cents mètres à faire pour atteindre le but, son terminus étant fixé

entre la coupole et le bâtiment des mines de la Loire. On jalonne en ce moment le tracé final.

Les envois des exposants arriveront donc au delà de la gare de Genève ; des chevaux traîneront alors les wagons sur la voie de raccordement où de nouvelles machines les amèneront à la grande grue placée à l'arrivée. Un petit Decauville portera ensuite dans toutes les galeries les colis, suivant les groupes auxquels ils appartiendront. Le raccordement se fera par double voie, afin que les locomotives n'aient pas à refouler les wagons vides et puissent par un garage reprendre la tête du train.

C'est la construction de cette ligne qui est l'œuvre la plus urgente de l'Exposition, car son achèvement permettra d'amener aussitôt les machines exposées sous la coupole, et l'on pourra enfin mettre la dernière main aux installations du palais central.

Dès que ces installations seront terminées, la voie sera recouverte de gravier pour ne plus reparaitre qu'à la fermeture de l'Exposition.

Faïenceries de Sarreguemines et Digoin

C'est par erreur que nous avons annoncé dans le *Bulletin* du 15 mars, que l'installation en briques rouges élevée dans le Palais principal, marquait l'emplacement des Faïences de Choisy-le-Roi. Cette installation, qui fait face à la monographie de la soie, est celle des *Faïenceries de Sarreguemines et Digoin* (M. Alexandre de Geiger, adjoint à la direction, 28, rue de Paradis, Paris).

Les faïences de Choisy-le-Roi occuperont un emplacement contigu à ces dernières.

PLAN DE L'EXPOSITION

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le **PLAN DE L'EXPOSITION DE LYON** (1^{re} édition) que nous faisons éditer, et en vente dès aujourd'hui au bureau du journal, 14, rue Confort et chez les principaux libraires, au prix de un franc.

Nos abonnés pourront se le procurer à nos bureaux en joignant à leur bande d'abonnement la somme de 50 centimes : ils bénéficieront ainsi à titre de prime, d'un prix exceptionnel.

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Le 22 mars a eu lieu à Paris le banquet mensuel de l'Association des Lyonnais, sous la présidence de M. Adrien Duvand, ancien rédacteur en chef du *Petit Lyonnais*. De nombreuses notabilités lyonnaises y assistaient. Parmi les convives, citons : MM. Henri Second, Pirodon, Goubet, inventeur du bateau sous-marin ; Dupasquier, collaborateur de M. Eiffel dans la construction de la fameuse tour, etc.

Il a été décidé qu'un grand banquet sera offert, dans les derniers jours du mois d'août, au comité parisien de l'Exposition de Lyon et aux membres du conseil d'administration de Lyon.

**

Nous apprenons avec plaisir que, indépendamment du ballon captif, notre Exposition sera

dotée d'un service régulier d'ascensions libres. Ce sera peut-être le « clou » cherché. Aussi le succès de cette société des voyages aériens, actuellement en formation, ne fait aucun doute. Nous ne pouvons que féliciter de son idée M. Joly, chef aéronaute de notre société d'aéronautisme, le Club Aéronautique de Lyon.

**

Le chalet du parc de la Tête-d'Or vient d'être loué à l'imprésario du grand cercle de Cannes, qui va transformer cet établissement en un Casino-Concert qui sera une des attractions de l'Exposition. La compétence du nouveau directeur en cette matière assure un succès complet pour notre vieux chalet qui deviendra cet été le rendez-vous du Tout-Lyon.

Macaroni ★★★ Rivoire et Carret

En paquets de 250 et 500 grammes.

LYON-SALON 1894

Nous annonçons à nos lecteurs que le quatrième et dernier fascicule de *Lyon-Salon* vient d'être mis en vente. Cette livraison clôt la série de 1894 de cette remarquable publication, avec vingt-sept nouvelles planches héliographiques qui ne le cèdent en rien aux précédentes comme finesse de reproduction.

Il ne nous reste plus qu'à dire au revoir à *Lyon-Salon* et à lui souhaiter pour l'an prochain un succès artistique aussi complet que celui qu'il a mérité cette année.

BULLETIN FINANCIER

Situation. — La situation générale, au point de vue politique, peut être considérée comme satisfaisante.

En Angleterre, l'argent pour l'escompte reste en grande abondance, mais les affaires reprennent fort lentement, et la période des fêtes de Pâques va encore augmenter l'inactivité.

En Allemagne, l'on continue à être sous la bonne impression du traité de commerce avec la Russie, et les cours du rouble s'en ressentent. Le public redevient plus favorable aux fonds Russes.

Du côté de l'Autriche-Hongrie, c'est aussi un arrangement commercial qui se prépare avec la Russie, en attendant un traité définitif.

Une convention du même genre vient d'être conclue avec la Roumanie. Le marché de Vienne est favorablement disposé.

Rien à signaler du côté de l'Espagne, qui puisse faire espérer une prompt solution des difficultés pendantes. Le seul fait intéressant est une légère amélioration du change à 21 %.

En Italie, l'intérêt se porte sur la discussion des projets Sonnino à la Commission d'études. On prétend que l'impôt sur la Rente y est fort critiqué, et que la majorité de la Commission voudrait qu'il ne fût augmenté que de 13 20 à 14 %.

Obligations. — Le Conseil municipal de Paris se propose de lancer très prochainement son nouvel emprunt de 200 millions; on parle du 21 avril. Le type adopté serait le 2 1/2 %. L'obligation serait de 400 francs avec lots et rendrait ainsi 10 francs. On croit que le prix d'émission pourrait être de 330 à 340 francs.

Marché un peu moins actif sur les obligations de nos grandes lignes;

Les obligations de la Drôme sont en meilleure demande à 388. Les obligations Ouest-Lyonnaises ont eu quelques échanges à 363.

Les obligations des différentes Compagnies Espagnoles ne se relèvent pas; l'écart entre les premières et les dernières séries du Nord d'Espagne n'est plus que de 60 francs environ. On comprend que le public se lasse d'attendre indéfiniment une solution.

Les obligations Chemins Argentins et de Santa-Fé accentuent encore légèrement leur reprise antérieure à 165 et 136.

L'obligation Foncière Lyonnaise est à 430; nous rappelons qu'un coupon se détache en mai.

L'obligation Transatlantique se ressent de la campagne de baisse menée contre les actions et finit lourde à 332.

L'obligation des Métaux est également offerte à 425. Les Dombrowsa à 4 %, à la veille de leur coupon, sont très soutenues à 512, ainsi que la Briansk à 510.

Les obligations de l'Homme n'ont que fort peu de transactions; dernier cours 330. Les obligations Cuivre de Mâcon n'ont pas varié à 440; un coupon de 12 50 va se détacher le 1^{er} avril.

L'obligation Houillères de la Russie Méridionale est calme à 460.

Compagnie des Tramways électriques de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), capital 1,400,000 fr. — L'Assemblée générale ordinaire se tiendra, dans nos bureaux, le samedi 14 avril prochain, à 3 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1^o Lecture du rapport du Conseil d'administration; 2^o lecture du rapport des commissaires; 3^o approbation des comptes, emplois des bénéfices et fixation du dividende; 4^o nomination d'un administrateur; 5^o nomination des commissaires pour l'exercice 1894 et fixation de leur rémunération; 6^o transfert du siège social; 7^o approbation des conditions de délivrance des obligations suivant l'article 7 des statuts.

Pour assister à l'Assemblée, il faut être propriétaire de dix actions. Les titres doivent être déposés à notre Caisse ou à celle de MM. Veuve Morin-Pons et C^o, cinq jours avant la date de l'Assemblée. Les récépissés de dépôt dans les maisons de banque, seront acceptés au lieu et place des titres. Les porteurs de récépissés d'actions nominatives devront réclamer leur carte d'admission cinq jours avant l'Assemblée.

Dans notre Revue de la semaine dernière, nous avons publié le rapport des commissaires pour l'exercice 1893. Le Conseil proposera la distribution d'un dividende de fr. 25, sur lequel un acompte de fr. 20 a déjà été payé. Ce dividende ne s'applique qu'à un exercice incomplet, qui n'a commencé que le 18 mars 1893.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : Donc le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigarettos d'avant
BOIS FRÈRES, Lyon.

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ne} Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

Obtention. Exploitation et Vente de

BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de Marques de Fabric. — Consultations sur les
Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS

31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

Manufacture de Chaussures

G^{ve} LEPLANT & E^d CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE :

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON :

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉNIX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE

48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation

MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL
DE
MENTHE RICQLÈS
DE

Contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents. — 54 récompenses dont 30 médailles d'or.

EXIGER LE NOM DE **RICQLÈS**

FLEURS POUR MODES
Maison de Gros
PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement

ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES
V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

OUTILLAGE pour AMATEURS
et INDUSTRIELS
FOURNITURES pour le DÉCOUPAGE
P^o de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1,000 gravures
FRANCO contre 65 Centimes
BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1^{er} ORDRE et tous Accessoires.
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE
A. TIERSOT, B^o, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE à COULOMMIERS.

ALAMBIC VERMOREL

Demander Notice et Tarif

à V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône).

CONSERVATEUR DES VINS

Nous rappelons aux viticulteurs que le meilleur moyen d'éviter casse, tourne, amertume, filage, etc., est l'emploi du **Conservateur Robin**, qui facilite la clarification, le met à l'abri des fermentations secondaires, et l'empêche de se casser et de se troubler. Il améliore le vin, prévient ses maladies et lui donne une solidité et un brillant remarquable.

25 à 50 gr. par hect. vin rouge ou blanc.

Le kil. 10 fr. (franco pour 3 kil.)

La boîte de 250 gr. : 3 fr. (franco-poste).

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à **M. ROBIN**, pharmacien-chimiste à Tournus (Saône-et-Loire). — Notice franco.

MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER
 LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
 Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX

Magasin d'Exposition et de Vente : *place des Terreaux, 2.*

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. - Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même
 SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE
Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

POSTICHES A BELLECOUR — LYON
 Nouvellement restauré à neuf
PRIX MODÉRÉS

CHINE ET JAPON
 Paravants, Écrans, Meubles d'art

Maison Roustan
 63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

AVIS AUX EXPOSANTS

M. de Garilhe, entrepreneur de transports, 18, rue Rachais, à Lyon, met à la disposition des Expositants tout le matériel spécial pour leurs transports et un vaste local pour entrepôt de marchandises et d'emballages vides.

EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Expositants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le seul officiel, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et dans ses succursales : Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Dijon et Clermont-Ferrand.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

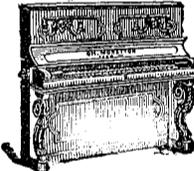
Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients ; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE		Location.
au comptant		Accords.
et		Réparations.
à crédit		Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

DISTILLERIE A VAPEUR

Fabrique de Liqueurs fines

ALPHONSE FAURE

Rue Moncey, 26 (angle rue Villeroy)

SPIRITUEUX, LIQUEURS, SIROPS & VINS FINS

Médailles et Mention honorable

COMPTOIR DE DÉGUSTATION

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à l'entresol, A LOUER à bail à l'année ou pour la durée de l'Exposition.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires. Placement pour employés et domestique des deux sexes.

DAME 29 ans demande place de vendeuse à l'Exposition. S'adresser 11, rue François-Garcin, à M^{me} Billille.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

Un explorateur qui a vécu longtemps chez les Indiens, a rapporté de ses pays si riches en végétaux un produit qui réduit en poudre, détruit merveilleusement et radicalement tous les insectes qui attaquent et détruisent les fourrures et lainages de toutes sortes.

Cette poudre qu'on nomme « La Terreur des Mites » se vend par boîte de 1 fr., 1 fr. 75 et 3 francs.

Aux Petits Dochs du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

DAME au courant du commerce désire emploi de vendeuse ou caissière à l'Exposition de Lyon. Fournirait cautionnement. Ecrire Agence Fournier, n° 4598.

ON DEMANDE A LOUER

à la Guillotière ou aux Brotteaux (à proximité du pont de l'Hôtel-Dieu)

ENTREPOT

ayant une surface de 200 mètres carrés

ADRESSER LES OFFRES

Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, n° 9648.

MAISON HENRI BONJOUR

AU COLOSSE DE RHODES

LYON — 42, cours de la Liberté, 44 — LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

ENTREPRENEUR AGRÉÉ

POUR LA POSE DES VELUMS ET TENTURES A L'EXPOSITION

INSTALLATIONS PARTICULIÈRES

GARNITURE DE VITRINES

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois assure un capital de 4,000 fr.; 2 fr. par mois assurent 2,000 fr., et ainsi de suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
 Pour favoriser le développement de l'épargne par la constitution des Capitaux
 Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

SIX TIRAGES PAR AN

Le souscripteur participe aux tirages dès son premier versement et jusqu'au remboursement intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE
 S'adr^{er} au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.



VOYAGES, EXCURSIONS

L'AGENCE COOK

2, place Bellecour
LYON

Le prix de ses billets, quels qu'ils soient, n'est jamais majoré et se trouve toujours conforme aux tarifs des Compagnies. Dans certains cas, même pour les itinéraires importants, l'Agence Cook, par ses arrangements spéciaux est en mesure d'offrir des combinaisons produisant une économie.

De plus l'Agence Cook délivre, pour la France et l'étranger, des billets spéciaux simples, valables pendant 30 et 60 jours, donnant faculté d'arrêts à toutes les gares du parcours. Elle délivre à première demande les billets circulaires pour l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie, les Pyrénées, l'Allemagne, l'Autriche et l'Orient. Les billets circulaires et d'excursions sur tous les réseaux français sont délivrés dans les 24 heures.

Conditions spéciales pour excursions en Savoie et Dauphiné. — En un mot on trouve dans cette agence, la plus importante du monde, des billets de toute nature, sans augmentation de prix, des coupons d'hôtel et tout ce qui peut intéresser les voyageurs.

Agence générale pour toutes les Compagnies de navigation, françaises et étrangères.

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

7640. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon